

Service Economie agricole et forestière

Bureau Forêt Chasse

Affaire suivie par : Aurélie RANSAN

Tél : 05 81 27 59 61

Mèl : aurelie.ransan@tarn.gouv.fr

Affaire suivie par : Maïa SEFRAOUI

Tél : 05 81 27 51 22

Mèl : maia.sefraoui@tarn.gouv.fr

Albi, le 6 janvier 2025

INVITATION - REUNION DE SENSIBILISATION AU RISQUE FEU DE FORET

Mesdames Les Maires, Messieurs les Maires,

Comme vous le savez, notre département est soumis au risque incendie. La forte augmentation touristique estivale accélère encore plus ce niveau de risque. La période estivale 2022 a été marquée par des feux de végétation de grande ampleur qui ont eu un impact fort sur l'opinion publique. Si l'année 2024 a pu paraître plus calme en termes d'incendie, mener des actions de prévention sur votre commune reste indispensable.

Depuis l'an dernier, notre réseau d'association des Communes forestières travaille de concert avec le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt pour sensibiliser, former et accompagner les élus sur la thématique des Obligations Légales de Débroussaillage et plus largement de la « culture du feu ».

En tant qu'élus, vous êtes concernés au premier chef par la prévention, la gestion de crise et les actions de restauration à mener pour réduire ce risque sur nos territoires. Dans les communes soumises aux Obligations Légales de Débroussaillage, vous êtes également responsables de la mise en œuvre de cette réglementation. Nous vous proposons ainsi de répondre au sondage joint à cette invitation pour faire remonter vos avancées et difficultés en la matière.

Au regard du contexte du réchauffement climatique, le rôle des élus, face à ce risque, va s'intensifier. Par la communication, auprès de vos administrés et des visiteurs dans vos communes, vous pouvez développer la culture du risque, diffuser largement les messages de la prévention et consolider la connaissance et la mise en œuvre de la réglementation départementale de gestion du risque incendie. Ainsi vous participez au renforcement des capacités d'autoprotection et de résilience de nos territoires.

Avec le soutien du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt, les services de l'État et l'association des Communes forestières du Tarn sont à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de ces missions, en vous aidant à bien comprendre quelles sont vos responsabilités en la matière et les outils à votre disposition pour les mettre en œuvre.

Aussi, nous avons le plaisir de vous convier à une réunion d'information dédiée sur le sujet
avec la présence de Monsieur Le Préfet :

**Le 31 janvier 2025 à 14h00 à la salle Charlie CHAPLIN
9 place Edmond Canet - 81000 Albi**

Pour des questions d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence, en vous inscrivant via notre formulaire en ligne : [inscription risque incendie](#)

Face aux feux de forêt, soyons vigilants. Soyons solidaires et réactifs pour que nos territoires ne soient plus les victimes de catastrophes humaines, économiques et écologiques, qui laissent trop de traces et mettent en péril nos richesses et notre attractivité.

Dans l'attente, nous vous assurons, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

et nous comptons sur votre implication !



Cédric CARME

Président de l'Association
des Collectivités forestières du Tarn



Maxime CUENOT

Directeur de la Direction Départementale
des Territoires du Tarn